

COMMUNE DE MONTBERT

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

(applicables pour toute nouvelle réservation à compter du 1er avril 2023)

La salle des fêtes est ouverte aux familles, particuliers, associations et sociétés commerciales ou assimilées, pour les activités prévues et tarifées par le Conseil Municipal

La réservation de la salle vaut de 8h00 à 1h00 du matin. Aucune musique ne sera tolérée après **1h00** du matin

La salle des fêtes devra être libérée au plus tard à 3h00 du matin.

Nature de la location	Assemblée générale annuelle	Salle + cuisine + sono + vidéoprojecteur	Réunion Verre de l'amitié Vin d'honneur Mariage - Sépulture Cérémonie civile (sans repas)
Utilisateurs			
Particuliers et familles de la commune		350 euros	80 euros
Associations de la commune et Syndicats auxquels la commune adhère	Gratuit	1 ^{ère} fois : gratuit par an A partir de la 2 ^{ème} fois : 130 euros	
Particuliers, familles et associations hors commune		750 euros	
Sociétés commerciales ou assimilées (action commerciale)		750 euros	
Artisans- commerçants de la commune - réunion 1/2 journée sans repas			80 euros

Un chèque caution de 800 € sera sollicité lors de la remise des clés

Pour la préparation de la salle : Possibilité de prendre les clés, la veille, à partir de 16h30 au secrétariat de la mairie
Exceptionnellement, en fonction du planning de réservation de la salle et après avis de M le Maire

Forfait Week-end (du samedi 8h00 au dimanche 22h00) :
* Commune : 600 euros
* Hors commune : 1 250 euros

Un forfait "Ménage" de 150 € sera facturé au titulaire de la réservation si l'état de la salle est jugé non satisfaisant